



BIPHÉNYLES POLYCHLORÉS (BPC)

Fiche d'information

Les BPC sont des contaminants qui se retrouvent à faible niveau dans l'environnement, à cause de l'activité humaine. Par conséquent, ils se trouvent aussi dans les aliments que nous consommons, ce qui signifie que tout le monde peut être exposé à ces faibles niveaux, qui ne semblent pas toucher la santé humaine. Cependant, beaucoup d'Autochtones sont exposés à des niveaux supérieurs de BPC, ce qui peut causer des problèmes de santé. Lire plus loin pour obtenir de plus amples renseignements!

QU'EST-QUE LES BPC?

On classe les biphényles polychlorés (BPC) comme étant :

- ❖ Persistants, toxiques et ayant tendance à la bioaccumulation (PTB);
- ❖ des polluants organiques persistants (POP).

Dans l'ensemble, cela signifie qu'ils peuvent rester dans l'environnement pendant une très longue période, ont tendance à voyager sur de longues distances et à se bio accumuler chez les animaux et, par conséquent, chez les humains (voir la fiche d'information sur la bioaccumulation et les contaminants).

OÙ TROUVE-T-ON DES BPC?

IL Y A LONGTEMPS

La production de BPC a commencé dans les années 1920. Ils servaient principalement dans les matériaux industriels à des fins telles que :

- ❖ Liquide de refroidissement et de lubrification dans des transformateurs et des condensateurs, par exemple;
- ❖ Additifs stabilisant dans des revêtements souples de PCV pour des câbles électriques et des composants électroniques;
- ❖ Diluants de pesticides
- ❖ Huiles de coupe
- ❖ Produits ignifuges
- ❖ Fluides hydrauliques
- ❖ Mastics (utilisés pour calfeutrer, etc.)
- ❖ Adhésifs
- ❖ Finis de parquets de bois
- ❖ Agents de dépoussiérage

- ❖ Papier pour copies sans carbone
- ❖ Encre et additifs de peinture

Dans les années 1970, on a interdit la fabrication de BPC parce qu'on les a jugés trop toxiques. L'interdiction ne visait pas les BPC déjà utilisés en électricité, mais on les a éliminé graduellement et le gouvernement a une réglementation stricte pour la manutention, l'entreposage et l'élimination des BPC.

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, on trouve des traces (niveaux infimes) de BPC dans l'environnement (air et eau) partout dans le monde. Cela s'est produit à cause de la libération involontaire et des pratiques d'élimination inadéquates du passé. C'est dû aussi au transport sur de longues distances de BPC par les courants d'air mondiaux (voir la fiche d'information sur la bioaccumulation et les contaminants). Quand les BPC se trouvent dans l'environnement, ils s'accumulent chez les animaux, puis se bio amplifient, ce qui veut dire que les animaux au sommet de la chaîne alimentaire, dont les êtres humains, ont la concentration la plus élevée de BPC.

EXPOSITION

Tous les Canadiens ont des BPC dans l'organisme, mais ces faibles niveaux ne causeront probablement pas de problèmes de santé.



ENTRE AUTRES SOURCES PRINCIPALES,
MENTIONNONS :

SURTOUT LES ALIMENTS

L'AIR

LE SOL

L'EAU

Certaines personnes pourraient être exposées à des niveaux supérieurs de BPC parce qu' :

- ❖ elles mangent de grandes quantités de poisson sauvage, de gibier ou de mammifères marins
 - des études ont démontré que les saumons d'élevage ont des teneurs en BPC supérieures à celles du saumon sauvage
- ❖ elles sont exposées en milieu de travail
 - Remplacement ou entretien de matériel électrique plus vieux
 - Transport de BPC vers des installations d'entreposage et de destruction
 - Manipulation de BPC à ces endroits
- ❖ il y a des libérations accidentelles, dont des incendies hors de contrôle et touchant des BPC

EFFETS SUR LA SANTÉ

Les effets des BPC sur la santé sont généralement dus à des libérations accidentelles ou à des activités reliées au travail, là où l'exposition est très supérieure à ce qui se trouve normalement dans l'environnement.

SIGNES ET SYMPTÔMES

CHEZ LES ÊTRES HUMAINS

- ❖ Affectations cutanées, comme des éruptions et un état cutané semblable à l'acné
- ❖ Enflure des paupières supérieures
- ❖ Décoloration des ongles et de la peau
- ❖ Engourdissement des bras et (ou) des jambes

- ❖ Faiblesse
- ❖ Spasmes musculaires
- ❖ Bronchite chronique
- ❖ Problèmes reliés au système nerveux
- ❖ Incidence accrue de certains cancers (surtout le foie et les reins)

Les recherches sur cette question se poursuivent et indiquent que des expositions à long terme à de faibles niveaux peuvent se traduire par des effets subtils sur :

- ❖ la reproduction
- ❖ le développement des nouveaux-nés
- ❖ le développement des enfants

CHEZ LES ANIMAUX

- ❖ Dommages au foie
- ❖ Anémie; état cutané semblable à l'acné et lésions au foie, à l'estomac et à la glande thyroïde
- ❖ Changements du système immunitaire, modifications du comportement et capacité de reproduction réduite
- ❖ Décès

PRÉVENTION

Voici certaines choses à faire pour minimiser les risques d'exposition et les effets sur la santé reliés aux BPC :

- ❖ Respecter les consignes des conseils régionaux, provinciaux ou territoriaux sur les limites à votre consommation de gibier et de poisson sauvage.
 - Il n'est pas nécessaire de limiter votre consommation au poisson commercial (exemple : le poisson acheté au supermarché).
- ❖ Ne jamais faire brûler de bois qui a été traité ou peint.
- ❖ Si vous êtes à risque d'exposition à des BPC en milieu de travail, faire en sorte de prendre les précautions de sécurité appropriées, par exemple porter des vêtements de protection et



Réseau d'innovation en santé environnementale des Premières nations

suivre toutes les procédures de décontamination prescrites.

Les renseignements fournis dans la présente fiche d'information sont adaptés des sites et des documents suivants:

Santé Canada : [Vie saine - BPC](#)
Environnement Canada:
[Biphényles polychlorés \(BPC\)](#)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour accéder à d'autres ressources en santé environnementale, téléphonez-nous sans frais au 1-866-960-5223.

Vous pouvez également communiquer avec votre bureau de santé local ou avec Santé Canada, selon les coordonnées suivantes :

Santé Canada

Division de la gestion des substances toxiques

Édifice 8, bureau 128

Pré Tunney
Ottawa (Ontario)

K1A 0L2

Numéro de téléphone : (613) 957-3127

Document préparé par Guylaine Charbonneau, M. Sc.,
Dt. P.

Consultez le réseau virtuel du
RISEPN www.fnehin.ca

La production du présent document a été rendue possible grâce à l'appui financier du Centre de collaboration nationale en santé environnementale. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement celles du Centre de collaboration nationale en santé environnementale. Les fiches d'information ne visent pas à fournir d'avis médical. Elles ne constituent pas non plus des alertes sur le risque de contamination d'un système spécifique de distribution d'eau, d'aliments ou d'air. Pour obtenir des renseignements actualisés sur les alertes en santé publique émises dans l'ensemble du Canada, veuillez consulter le site Web à l'adresse <http://www.phac-aspc.gc.ca/> (Agence de la santé publique du Canada).